

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 6 JUIN 2022 - 52^e ANNÉE - N° 1236 - 4 € -

The Queen

Bon nombre de Françaises et de Français auront vibré à l'unisson des Britanniques ces quatre jours de jubilé de platine de la reine Élisabeth II. Depuis soixante-dix ans, nul peuple hors des îles et du Commonwealth, aura sans doute été plus sujet à l'admiration de la souveraine sans jamais avoir le sentiment de déchoir de sa citoyenneté républicaine. En retour, nul monarque n'aura été si intimement franco-philie que la fille de George VI. Elle a su cultiver cette proximité, au risque de la publicité, qui relie un peuple à une famille, une nation à un trône. Pendant ce long week-end férié, plus de quinze millions de Britanniques auront participé à des fêtes de voisinage, dans la rue, dans les quartiers et les villages. En commémorant le règne, ils s'autocélébrent.

Le 6 février 1952, Vincent Auriol était à l'Élysée, Truman à la Maison Blanche, Winston Churchill à Downing Street. Élisabeth aura connu dix présidents français, quatorze présidents américains et quatorze Premiers ministres. La monarchie n'est pas une présidence à vie. C'est même tout le contraire de l'autocratie. La longévité n'est pas la durée, qui n'est pas la continuité. Le test de la monarchie, c'est le mode de succession. Elle n'appartient pas au passé mais elle se renouvelle à chaque génération.

Farouk, roi d'Égypte démis en 1951, prophétisait : « Il n'y aura bientôt plus que cinq rois : le roi d'Angleterre et les rois de trèfle, de carreau, de cœur et de pique ». C'était un joueur invétéré. La démocratie a fait naître le besoin de rois. Ce n'est certes pas par hasard que la monarchie la plus populaire couronne un des régimes les plus démocratiques au monde. ■



© WIKIPEDIA XFIGPOWER.

Une campagne de rentiers

La campagne pour le premier tour des législatives n'a pas soulevé l'espoir mais une vague d'indifférence. C'est la conséquence de calculs de rentiers.

Il y a les grands partis qui veulent préserver le capital acquis pendant la présidentielle avec Emmanuel Macron ou Marine Le Pen. Et il y a les petits partis durement étrillés en avril – socialistes et écologistes – qui se sont mis

à l'abri chez Jean-Luc Mélenchon. Chacun cultive sa rente électorale qui est aussi une rente financière assurée par le financement public des partis.

Avant que le Jupiter élyséen ne descende dans l'arène, dé-

but juin, les principaux partis ont mené une campagne minimaliste, comme si les jeux étaient déjà faits. Seul Jean-Luc Mélenchon, saisi par le délire plébiscitaire, semble croire en son destin. **L'article de B. La Richardais en page 2.**

Plan énergie : irréalisable !

Le « plan énergie » représente une révolution indispensable. L'Union européenne y fera obstacle.

Emmanuel Macron veut « reprendre le contrôle de notre destin énergétique ». Beaucoup de temps a été perdu et beaucoup de capacités ont été scandaleusement sacrifiées, mais le plan énergie est excellent. Il suit les recommandations du Giec, il se libère des *a priori* écologiques, il équilibre les ressources énergétiques

en France, il ouvre des voies nouvelles pour l'industrie française...

Hélas ! ce plan est irréalisable parce que Bruxelles n'en voudra pas, tant il contrevient aux normes de l'Union européenne. Une fois encore, Emmanuel Macron fait des promesses qu'il ne tiendra pas. **L'article de François Gerlotto en page 5.**

Dans ce numéro :

Page 4 : VTC, livreurs ; échec aux syndicats.

Page 7 : Guerre orthodoxe.

Page 11 : Le cas Pap Ndiaye.

Page 12 : La paix manquée du président Wilson.

Page 14 : Résistance royaliste : Gabriel de Choiseul-Praslin.

Page 16 : Éditorial : Leurs hommages à l'innommable.

Législatives : une campagne de rentiers

Pour la campagne des législatives, les chefs des principales tendances ont choisi la prudence des rentiers. Il s'agit pour eux de cultiver le capital électoral amassé pendant la présidentielle... ou de sauver les meubles. Cette attitude contraste avec l'ambiance de crise généralisée.

Surtout, que rien ne bouge ! Un nouveau gouvernement s'est installé mais on se garde bien d'annoncer les grands projets du quinquennat. Il s'agit de ne pas inquiéter les électeurs. D'ailleurs, Emmanuel Macron s'occupe de tout : guerre russo-ukrainienne, présidence de l'Union européenne, crise des hôpitaux – et c'est lui qui a conçu le plan anti-inflation que le gouvernement présentera après les élections. Au vu des capacités prospectives et disruptives d'un tel génie, comment ne pas voter pour Lui, par le truchement d'humbles candidats adoués par l'Élysée ? Notons tout de même que le parti nommé par antiphrase « Renaissance » est une formation zombie, un parti-entreprise conçu comme rouage de la machinerie présidentielle. Souvenons-nous qu'il a fait preuve, sous l'appellation LREM, de son insondable médiocrité pendant le précédent quinquennat.

La droite libérale, à l'enseigne des Républicains, a quelque peu disparu des radars. Grâce au *Figaro*, nous avons pu suivre les efforts de Valérie Pécresse pour rembourser ses dettes de campagne. C'est maintenant chose faite et l'état-major du parti va pouvoir démontrer qu'on peut continuer la marche vers l'abîme avec une comptabilité en ordre. Tant que cette droite n'aura pas renoué avec la tradition du libéralisme d'État – d'un État serviteur de l'intérêt national – elle comptera ses plaies, ses bosses et ses déserteurs. La rente, dans cette bourgeoisie à tous égards versaillaise, fond comme neige au soleil.

Le Rassemblement national est un parti heureux, qui voit grossir son magot à chaque élection présidentielle. Rentière du malheur, Marine Le Pen fait campagne sans se fatiguer : une tape sur les immigrés, une tape sur Emmanuel Macron, une ode au pouvoir d'achat. C'est avec ce récitatif qu'elle espère obtenir un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Ce qui n'aurait rien de scandaleux, au



Jean-Luc Mélenchon. Son souhait de se faire élire Premier ministre sans se présenter nous aura bien fait rire.

FLICK - PHOTO: THE LEFT.

vu des suffrages obtenus en avril. Sans oublier les molles concessions à l'europhisme et les bas calculs, soulignons une fois de plus la tragédie du lepénisme : un parti incapable de prendre le pouvoir et de l'exercer reçoit d'innombrables suffrages populaires en brandissant un programme qui ne répond en rien aux exigences de la justice sociale. C'est ainsi que le Rassemblement national se présente comme l'un des aspects les plus massifs et les plus désespérants de l'impuissance générale.

Le parti zemmourien, Reconquête, tente de capitaliser les modestes résultats de la prési-

dentielle. Son chef se présente dans une circonscription qui englobe Saint-Tropez, ce qui renvoie aux souvenirs de vacances de l'ancien journaliste et surtout à la sociologie de ses électeurs. Si l'on distingue dans cet électorat ceux qui ont voté Zemmour parce qu'il parle de la France, ceux qui ont de la sympathie pour ce polémiste grimpé en historien et les racistes patentés, on s'aperçoit que Monsieur Z. est venu confirmer par sa campagne ce qu'on savait déjà : les partisans de la guerre ethnique assortie de toute petite minorité, heureusement plus experte dans la culture du

fantasme que dans la manie- ment d'armes.

Électeurs de gauche : Nupes ou dupes ? La gauche cartelisée sous l'étiquette Nupes est une union de circonstance. Elle a pour objet de préserver ou de constituer des rentes financières, car c'est surtout aux élections législatives que les partis peuvent s'assurer un financement public. D'où les arrangements tactiques, derrière un programme dont les députés socialistes et écologistes vont s'affranchir à la première occasion.

Du moins, Jean-Luc Mélenchon nous aura bien divertis

Sur le mur de Jean Chouan

MON COUSIN QUI EST DÉPUTÉ LREM DEPUIS 2017 AIA EMPLOIÉ - C'EST SIMPLE, NOTRE VOTE C'EST = TOUJOURS OUI AU CHEF. TOUJOURS NON AUX AUTRES =



« SIU SICHAMU TU AS UN SALAIRE UN BUREAU, DU PERSONNEL, UNE VOITURE OFFICIELLE, DES VOYAGES TOUTS PAYS PAYÉS : JE PEUX TE DIRE QUE ÇA SUCCÈDE DES VOCATIONS ! »



JE LUIS ALI GUT : MAIS QUE DEVIENNENT LES DÉBATS, LES LOIS À GORGE ET DÉCOUTER, LA REPRÉSENTATION DU PEUPLE, LA JUSTICE, LA DÉMOCRATIE ?



IL AIA RÉPONDU : AH ÉVIDEMMENT SE TU CHRICHE LA PETITE MÈRE.



avec son idée de se faire élire comme Premier ministre sans se présenter lui-même. Les candidats qui acceptent ce tour de malice en se plaçant sous son égide sont les faire-valoir d'un homme de plus en plus saisi de vertige plébiscitaire. On ne peut même pas le placer dans le courant de la démocratie plébiscitaire puisque la France insoumise est dirigée de manière autoritaire. Jean-Luc Mélenchon est un candidat autoproclamé et non désigné par les militants, il n'y a pas de congrès et les dirigeants ne sont pas élus. Les nombreux changements de ligne ont été décidés par le patron et ses affidés en pleine opacité, comme chacun a pu le constater début mai : l'accord en vue de la Nouvelle Union populaire a été soumis au vote du conseil national du Parti socialiste, du comité fédéral des Verts, du comité national du Parti communiste, mais les militants de la France insoumise n'ont pas été consultés. Mélenchon étant devenu son propre parti, il peut mener de lui-même à lui-même de passionnants débats et gérer par lui-même sa rente symbolique.

Faut-il désespérer de tous et de tout ? Pour sauver la politique et le débat démocratique, il y a dans les marges des candidates et des candidats – ceux de la République souveraine, ceux de la Gauche républicaine et socialiste – que nous retrouverons dans les combats à venir. ■

B. LA RICHARDAIS.

Le désastre du Stade de France

En acceptant d'accueillir la finale de la Ligue des Champions de football à Paris, le pouvoir était parfaitement informé des risques de graves troubles à l'ordre public... et pourtant il n'a rien anticipé et agit dans le plus grand désordre.

Le 25 février, l'UEFA propose, à titre de sanction contre la Russie, de délocaliser la finale, prévue à Saint-Petersbourg, et Emmanuel Macron accepte de l'accueillir au Stade de France. Le chef de l'État a agi conformément à sa mission, puisque sa décision pouvait positivement servir l'image et l'intérêt de la France. Mais, fidèle à son habitude, il n'a vu là qu'un « bon coup de com' » et est immédiatement passé à autre chose sans ordonner au gouvernement, dont il est (de fait et non selon la Constitution) le Premier ministre, de mettre en œuvre tous les moyens de l'État afin qu'un tel événement (plus de 400 millions de téléspectateurs dans le monde) se déroule en toute sécurité pour les 80 000 supporters attendus. À plus forte raison quand la France s'est engagée à accueillir en 2023 la Coupe du monde de rugby puis en 2024 les Jeux olympiques, événements pour lesquels des dizaines de millions de spectateurs et touristes sont prévus !



Gérald Darmanin. Son audition par le Sénat le 1^{er} juin à propos des incidents de Saint-Denis, n'a convaincu personne.

En mal d'écoute gouvernementale, les syndicats de la RATP décident alors de profiter de l'événement pour se faire entendre. Ils appellent à la grève, ce samedi 28 mai, sur les RER A et B, pour dénoncer « le manque d'effectifs entretenus depuis plusieurs années par la direction du RER » ainsi que « le dialogue social au point mort ». S'il y avait une tâche éminemment politique à entreprendre avant ce match, c'était bien de tout mettre en œuvre pour au moins obtenir un report de ce mouvement social. Par ailleurs, ce même gouvernement avait été informé par

un rapport de la Direction nationale de lutte contre le hooliganisme (DNLH) que « des troubles à l'ordre public sont à craindre, notamment en raison de l'afflux très important de supporters en provenance de toute l'Europe ». La Police nationale y soulignait que « certains supporters britanniques » auraient « des velléités d'entrer dans le stade sans être en possession de billets », ce qui ne « manquera pas de générer des incidents ».

Enfin, peut-être que si les informations remontant des « territoires perdus de la République » qui voisinent avec le stade de Saint-Denis concernant des projets d'agressions et de « dépouillements » du public présent aux abords avaient été prises en considération, il en aurait été autrement.

Espérons que ce gouvernement ne s'inspirera pas de la délirante analyse de Brice Couturier, ex-journaliste à France-Culture, sur Twitter : « Impression massive de faux billets, grève sur la ligne B, mobilisation de délinquants sur les réseaux sociaux... Stade de France : la piste du sabotage par la Russie est à prendre en considération. Le match était initialement prévu à Saint-Petersbourg... ». Nous vivons une époque formidable ! ■

LOÏC DE BENTZMANN.

L'actualité au crible

■ **Feuilleton du printemps.** - « Départ de Castex : la nomination du nouveau gouvernement attendue prochainement » (*Le Figaro*, 11 mai). Rappelons-nous : Castex devait remettre la démission du gouvernement immédiatement après le second tour. Il aura finalement fallu trois semaines d'atermoiements, de scoops bidon, de fausses indiscretions, pour que la presse nous annonce en grande pompe, trois jours durant, que Macron a ENFIN décidé qui serait Premier ministre (il en a d'ailleurs profité pour l'annoncer... depuis Berlin).

Et la même presse nous apprend aujourd'hui que nous en saurons plus... prochainement. Ils doivent attendre les saints de glace.

■ **Feuilleton du printemps. (2)** - « Remaniement ministériel :

le site internet de Matignon annonce par erreur la démission du gouvernement » (*20 minutes*, 14 mai). Ça commence décidément bien, la « nouvelle méthode ».

■ **Feuilleton du printemps. (3)** - « Jean Castex se prépare à quitter Matignon avant un remaniement imminent » (*Ouest-France*, 15 mai). Il va démissionner, il ne va pas tarder à démissionner. Il y aura peut-être prochainement un nouveau gouvernement.

■ **Feuilleton du printemps. (4)** - « Remaniement : le premier Conseil des ministres du nouveau quinquennat n'aura pas lieu avant jeudi » (*France Info TV*, 18 mai). « En cause : il faut attendre la nomination du nouveau gouvernement », rajoutent-ils en chapeau. À ce rythme, ils seront peut-être prêts le 14 juillet.

■ **Feuilleton du printemps. (5)** - « Nouveau gouvernement : cela requiert du temps, car il s'agit du gouvernement de la France, assure Emmanuel Macron » (*France Info TV*, 19 mai). C'était donc pour ça !!!

■ **Nouveau gouvernement, « nouvelle méthode ».** - « Ce que l'on sait des accusations de viol visant Damien Abad, le nouveau ministre des Solidarités » (*France Info TV*). Presque rien. Mais on attend avec impatience le témoignage en visioconférence de Volodymyr Zelensky.

■ **Au travail !** - « Comment va fonctionner la Transition écologique au gouvernement ? » (*Le HuffPost*). Comme tout le reste : mal et de travers.

■ **Façon puzzle.** - « Législatives 2022 : l'accord conclu avec LFI

divise le Parti socialiste » (*Le Monde*). Ce qui nous fait donc, à la louche, un virgule soixante-quinze pour cent divisé par environ combien ?

■ **Malin !** - « L'immense majorité des Français ne veut quitter ni l'Union européenne ni l'euro » (Clément Beaune, *Le Monde*). Le nouveau gouvernement pourrait d'ailleurs profiter de cette aubaine pour organiser un référendum sur le sujet. Ça lui assurerait une victoire éclatante à peu de frais. Pourquoi d'ailleurs ne le fait-il pas ?

■ **Une guerre d'avance.** - « Menaces russes : la France est-elle suffisamment protégée en cas d'attaque nucléaire ? » (*Europe 1*). Au moins, maintenant, on a des masques.

MATHIEU MOREL.

VTC : les syndicats ne font pas recette

Les quelque cent vingt mille travailleurs des plateformes de livraison et du secteur des VTC étaient appelés, à la mi-mai, à élire leurs représentants. La très faible participation et le rejet des syndicats traditionnels confirment la nécessité, pour eux, de se réinventer.

La crise sanitaire a accéléré une tendance déjà à l'œuvre dans la société française : l'« appétit » de nos concitoyens pour les livraisons de repas à domicile. Selon l'Institut de recherche et d'innovation (IRI), le budget qu'ils y consacrent s'élèverait à plus de dix milliards d'euros. D'où la multiplication, dans les rues de nos villes, du nombre de livreurs à vélo ou en scooter affublés des logos de Just Eat, Uber Eats, Deliveroo, Getir... Dotés d'un statut précaire – qu'ils acceptent cependant, estimant cette forme de travail préférable au chômage ou y trouvant un semblant de liberté –, ils exercent leurs missions dans des conditions souvent périlleuses pour des rémunérations de misère, sans véritable couverture sociale. D'où la volonté du ministère du Travail de mettre un peu d'ordre dans ce secteur naissant en commençant par l'organisation d'élections des délégués du personnel.

Du 9 au 16 mai dernier, environ 84 000 travailleurs des plateformes de livraison et près de 40 000 conducteurs du secteur des VTC étaient donc appelés à prendre le chemin des urnes. Le résultat révèle et, dans certains cas, confirme des évolutions en cours dans le



Plateformes de livraison et VTC. Plus de 120 000 emplois concernés.

monde du travail. Il convient, tout d'abord, de souligner la faible taux de participation. Seuls, en effet, 1,83 % des livreurs et 3,91 % des VTC ont fait le déplacement. Le directeur de l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (ARPE) a beau se consoler en affirmant qu'« il s'agit d'un premier scrutin dans un secteur qui par construction n'est pas habitué à ce mode de fonctionnement de la démocratie sociale », il n'en demeure pas moins que ce phénomène est alarmant. Si le taux de participation aux élections professionnelles demeure élevé (de l'ordre de 60 % environ en moyenne), force est de consta-

ter que, d'élection en élection, il tend plutôt à s'étioler. Ce désintérêt s'explique en grande partie par les ordonnances Pénicaud de septembre 2017 qui ont fusionné les comités d'entreprise et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) auxquels les salariés étaient très attachés. Censée favoriser le dialogue social, cette réforme, qui a réduit l'espace d'expression des représentants des salariés, a conduit à l'effet inverse. Le rapport de force n'étant pas favorable aux salariés et à leurs syndicats, les travailleurs déjà peu enclins à se syndiquer, s'en détournent et privilégient la défense individuelle de leurs

droits au détriment de la prise en compte du collectif.

Ce que confirment les suffrages qui se sont portés sur les syndicats historiques. Si la CGT et la CFDT s'en tirent relativement bien, avec respectivement 27 et 22 % des voix, et si SUD-Commerce acquiert sa représentativité de justesse, FO, la CFTC et l'Unsa ne franchissent pas la barre des 5 %. En revanche, les syndicats catégoriels sortent vainqueurs de la consultation : la Fédération nationale des autoentrepreneurs et micro-entrepreneurs recueille 28 % des suffrages chez les livreurs et l'Association VTC de France, près de 43 %. La responsabilité de ce naufrage incombe directement aux syndicats historiques. Depuis la réforme de 2008 qui fonde la représentativité syndicale sur les élections d'entreprise, les délégués passent le plus clair de leur temps à assurer leur réélection et délaissent leur mission première d'assurer la défense des salariés. Les évolutions du monde du travail – qui n'a plus rien à voir avec celui qui a présidé à leur naissance – imposent à ces syndicats de s'adapter au risque de disparaître. Sauront-ils le faire ? Au regard de ce qu'on constate actuellement, on peut en douter. ■

NICOLAS PALUMBO.

La quinzaine sociale

■ **Désindustrialisation.** – Val-lourec a confirmé, le 1^{er} juin, la vente de sa filiale VBT qui emploie 200 personnes à Montbard (Côte-d'Or), au fonds d'investissement allemand Mutares. Le repreneur s'engage à conserver les salariés et à remettre à flot l'entreprise... avant de la revendre à un autre groupe qui la remettra à flot avant de la revendre... jusqu'à ce que l'entreprise soit exsangue : telle est la loi du capitalisme financier. Dans le même genre, l'intersyndicale des usines General Electric de Belfort a déposé plainte contre X, le 30 mai, auprès du Parquet national financier pour blanchiment de fraude fiscale, abus de confiance, faux et usage de faux et recel aggravé. L'enquête menée par les

plaignants révèle que l'entreprise – qui a racheté la branche énergie d'Alstom en 2015 avec la bénédiction d'Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie – a monté un système d'évasion fiscale : 800 millions d'euros auraient été transférés en Suisse et dans le Delaware, célèbre paradis fiscal américain. L'argent proviendrait des bénéfices de l'activité turbine à gaz, accumulés entre 2015 et 2019, qui n'ont pas été réinvestis, mais sont allés gonfler les bas de laine de rentiers américains.

■ **Hôpital.** – En déplacement avec Brigitte Bourguignon, la nouvelle ministre de la Santé, au centre hospitalier de Cherbourg le 31 mai, pour tenter d'apaiser la colère du personnel soignant, Emmanuel Macron a annoncé le lancement d'une nouvelle mission

« d'un mois sur les soins non programmés » (entendez les services d'urgence). Elle devra, « territoire par territoire », « hôpital par hôpital » expliquer « où sont les manques », « les chiffrer » et tracer des pistes pour les combler. 120 services d'urgence ont en effet été forcés de limiter leur activité ou s'y préparent, soit près de 20 % des 620 établissements hébergeant un ou plusieurs services d'urgence. Il est à craindre qu'il faille plus d'un mois pour faire le tour des questions qui se posent à l'Hôpital, lequel souffre d'une crise systémique : multiplication des déserts médicaux, engorgement de nombreux services hospitaliers, perte du sens du travail, difficultés de recrutement, rémunérations en berne, dégradation des conditions de travail... Autant de questions auxquelles le « Ségur de la San-

té » était déjà censé répondre il y a deux ans.

■ **Retraites.** – On n'avait pas tout compris. Selon le compte rendu présenté par la porte-parole du gouvernement, l'indispensable réforme des retraites – mesure phare du programme d'Emmanuel Macron durant la campagne électorale – n'aurait pas pour objectif d'anticiper le déficit colossal du régime d'assurance vieillesse qui s'annonce à l'orée de la décennie, mais de « financer les réformes à venir du prochain quinquennat, parmi lesquels la réforme de la dépendance, mais plus largement la réforme de la santé, et d'autres à venir » que le président de la République refuse de financer par des hausses d'impôt ou en laissant la dette aux générations futures.

N. P.

Énergie : la révolution aura-t-elle lieu ?

Le « plan énergie » présenté par Emmanuel Macron représente une vraie révolution. Nous sommes passés du constat fait par RTE (1) en 2021 : « *Les intérêts à long terme du pays n'ont pas été pris en compte* » (2), à l'affirmation du président : « *Il faut reprendre le contrôle de notre destin énergétique* » (3). Alors, qui faut-il croire ?

Récapitulons :

1°) le Giec nous signale que « *la fenêtre de tir* » où il est encore possible de ralentir le réchauffement climatique se ferme et que plus grand-chose ne sera possible au-delà de l'horizon 2050 ;

2°) l'Europe vise une production d'énergie « *zéro-carbone* » à cette date ;

3°) la France doit réduire de 55 % sa consommation d'énergie fossile en 2030 puis atteindre le « *zéro-carbone* » en 2050 en remplaçant l'énergie fossile qu'elle utilise par une énergie électrique propre ;

4°) cela exige une réduction de 40 % de sa consommation finale (passant d'environ 1 600 TWh à 930 TWh), joint à une augmentation de sa production d'électricité, de 500 TWh actuels à 645 TWh en 2050 ;

5°) rappelons enfin que 40 % de l'énergie consommée actuellement en France provient du nucléaire, 46 % des énergies fossiles et 14 % des énergies renouvelables ; cette consommation est à 50 % domestique, 25 % agricole et industrielle, 25 % liée aux transports.

C'est sur ces bases contraignantes que le gouvernement a développé son « *Plan énergie* », détaillé par Emmanuel Macron à Belfort en février 2022. Il se fonde sur le « *mix énergétique* », qui se partage entre nucléaire et renouvelable.

Les énergies renouvelables privilégiées sont le solaire, dont les capacités seront décuplées pour dépasser les 100 GW d'ici 2050 ; l'éolien marin, avec une cinquantaine de parcs en mer prévus pour produire 40 GW en 2050 ; l'éolien terrestre, au développement plus prudent, du fait de l'opposition massive de la population, qui produirait environ 40 GW en 2050.

La position de l'État sur le nucléaire fait l'objet d'un retournement spectaculaire depuis 2020 et la fermeture de Fessenheim : plus aucun réacteur en état de produire ne sera fermé à l'avenir, sauf pour des raisons de sûreté ; la durée de vie des centrales en service sera prolongée au-delà de 50 ans. Mais surtout un programme massif d'investissement est décidé : 6 réacteurs EPR2 seront construits d'ici 2050, la première entrée en service étant programmée pour 2035. Des études sont lancées pour la construction de 8 autres réacteurs EPR2.

Par ailleurs, un programme est lancé pour étudier de nouveaux types de réacteurs, afin de produire 25 GW supplémentaires d'ici 2050 : 500 millions d'euros pour le projet « *NUWARD* » de petits réacteurs modulaires (PRM) dont le premier prototype est prévu pour 2030 ; et 500 millions d'euros pour faire émerger des réacteurs innovants produisant moins de déchets.



PIXABAY PHOTO : 9436196.

La bataille entre la France et l'Allemagne pour obtenir de l'UE la « taxonomie verte » du nucléaire a montré que nous ne sommes plus maîtres de nos choix

Le Plan reprend les recommandations du rapport RTE pour les économies d'énergie dans l'habitat, le basculement des transports vers les véhicules électriques, l'augmentation de la production d'électricité, etc. La filière hydrogène « *bas-carbone* » nationale est mise en place, et Emmanuel Macron en a donné quelques exemples à Belfort : réalisation d'une très grande unité de production d'électrolyseurs (soutien de l'État à hauteur de 114 millions d'euros), et construction de réservoirs d'hydrogène nécessaire pour les transports (246 millions d'euros). Enfin EDF/Framatome, « *cette entreprise nationale de souveraineté qui est notre bien commun* » redevient un partenaire majeur dans ce schéma.

Que dire de ce Plan énergie ? Qu'il est excellent. Il suit les recommandations du Giec, celles du rapport RTE, il est plein de bon sens et se libère enfin des *a priori* écologiques ; il est pragmatique en équilibrant les sources énergétiques en France, il est probablement le seul qui réponde à la fois aux exigences du Giec et de la population, il s'appuie sur les compétences du pays, il apporte un projet complètement nouveau de diminution de la consommation d'énergie en France sans sombrer dans le mythe de la décroissance, il ouvre de grands chantiers et des voies nouvelles (l'hydrogène,

les PRM, etc.) pour l'industrie française à moyen et long terme, etc. Bref, il est bon et absolument nécessaire.

Reste toutefois une petite critique : il est infaisable. Emmanuel Macron l'avoue inconsciemment *a contrario* quand il dit : « *La France fait le choix résolu de son indépendance et de sa liberté* ». Or nous ne sommes plus ni indépendants ni libres, étant soumis aux directives de l'UE. La bataille entre la France et l'Allemagne pour obtenir de l'UE la « *taxonomie verte* » du nucléaire a bien montré que nous ne sommes plus maîtres de nos choix. Et cela se manifeste immédiatement dans le rôle et le fonctionnement d'EDF, artisan majeur du développement du Plan. La reprise de contrôle de toute la filière par EDF se heurte en effet frontalement aux normes européennes et ne sera pas autorisée. Ce qui va poser un problème insoluble au gouvernement, qui ne pourra pas imposer un prix planifié de l'électricité, indispensable pour faire accepter à terme aux particuliers la reconversion au tout électrique de leur consommation d'énergie, dans une période d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat. On ne peut pas planifier, donc avoir de « *Plan énergie* » dans une UE ultralibérale.

Par ailleurs, les décisions antérieures des dix dernières années ont abouti au démantèlement accéléré de notre filière nucléaire. Ainsi, quand on rachète Alstom après l'avoir vendue, on ne rachète pas la même chose. Tout son environnement technique, les compétences, la sous-traitance, ont disparu lors de la vente : il faut bien vivre, et les entreprises se sont reconverties ou ont mis la clé sous la porte, les jeunes se sont orientés vers d'autres filières ; bref, il faut repartir de zéro. Un premier test, cet hiver, sera de voir si nous sommes encore capables de simplement garantir notre consommation nationale, ce qui est loin d'être gagné au vu du nombre de centrales fermées pour réparation.

Enfin les budgets ne sont pas à la hauteur des ambitions, comme d'habitude.

Et pourtant, c'est la seule solution. À nous de tout faire pour que les conditions politiques de ce plan soient restaurées. Car nous ne pourrions pas compter sur « *Macron II* » pour cela : il nous a si souvent fait « *en même temps* » des promesses contradictoires qu'il est impossible de lui faire encore confiance. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Réseau de transport d'électricité.

(2). Étude « *Futurs énergétiques 2050* ». Présentation au Sénat, janvier 2021.

(3). Discours de Belfort, février 2022.

Regain de tensions en mer d'Okhotsk

La crise ukrainienne a avivé les tensions dans le Pacifique, particulièrement entre le Japon et la Russie, dont la rupture des négociations de paix entre les deux pays est un symbole.

C'est le 21 mars que le gouvernement russe a annoncé la rupture des négociations de paix entre la Russie et le Japon en réponse à la politique hostile suivie par le Japon à son égard depuis le début de la crise ukrainienne. Les négociations entre les deux pays butent sur la question des îles Kouriles (Etorofu, Kunachiri, Shikotan, Habomai), territoires du nord pour le Japon, Kouriles du sud pour la Russie. Cédées au Japon en 1855 par l'Empire russe, elles sont occupées en août 1945 par les troupes soviétiques et annexées en février 1946. En 1956, une rétrocession de deux îles inhabitées, Shikotan et Habomai, est envisagée par Khrouchtchev lors du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. L'idée est relancée en 2019 par Shinzo Abe sans plus de succès. Depuis les négociations continuaient en vain.

La rupture du 21 mars fait suite aux sanctions adoptées par le Japon. Le gouvernement japonais a en effet retiré à la Russie la clause de la nation la plus favorisée, a gelé les avoirs



Manœuvres navales américano-japonaises. Le contentieux sur les Kouriles est l'objet de vives tensions entre la marine russe et celle du Mikado.

de personnalités russes au Japon et interdit aux entreprises japonaises d'exporter des semi-conducteurs vers la Russie. Le 2 mars, le Premier ministre, Fumio Kishida, a qualifié l'invasion russe de barbare. Du 19 au 21 mars, le Premier ministre japonais s'est rendu en Inde et au Cambodge afin de convaincre ses interlocuteurs de condamner plus fortement l'invasion de l'Ukraine. La rupture de ces négociations met également fin à toute perspective de développement conjoint des îles Kouriles, qui avait été envisagé par les deux pays. Cependant, depuis plusieurs années, les déclarations des dirigeants russes et nippons

étaient inconciliables, chaque pays en revendiquant la pleine souveraineté. Depuis 2018, la Russie y a renforcé sa présence militaire et, en septembre 2021, le président Poutine a annoncé des mesures fiscales incitant les entreprises russes à y investir.

La montée des tensions entre Russie et Japon a encouragé le développement des gesticulations militaires. Dès la mi-mars, des bâtiments de guerre et de transport russes sont passés au sud-est du cap Soya, le point le plus au nord de l'île d'Hokkaido. Le 14 avril, la Russie a procédé à des tirs de missiles de croisière Kalibr à quelques encablures de navires américains et japonais engagés

dans un exercice bilatéral en mer du Japon. Et, le 3 juin, ont débuté des exercices militaires dans la mer du Japon et la mer d'Okhotsk, impliquant plus de quarante navires de guerre et de soutien ainsi que vingt avions. Si Japon et Russie sont coresponsables de la montée des tensions dans la région, il est clair que Moscou veut montrer qu'elle est une puissance mondiale et qu'elle n'est pas affaiblie par son échec du moment en Ukraine. Cette crise s'inscrit enfin dans l'histoire plus que centenaire d'une rivalité entre grandes puissances dans la région. ■

MARC SÉVRIEN.

Les faits majeurs

■ **États-Unis.** – En froid avec le royaume saoudien depuis l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, Washington prépare un revirement diplomatique. Joe Biden devrait se rendre à Riyad en juin pour y évoquer la question des ventes d'or noir saoudienne.

■ **Pologne.** – Sommé par Bruxelles de supprimer la chambre disciplinaire de sa Cour suprême, le gouvernement a fait voter une réforme qui a obtenu le feu vert d'Ursula von der Leyen, en visite à Varsovie le 2 juin. L'apaisement avec l'UE est surtout d'ordre diplomatique : la Pologne joue un rôle majeur dans la livraison d'armes vers l'Ukraine.

■ **Sénégal.** – Le président Macky Sall – également à la tête de l'Union africaine – a fait savoir aux dirigeants européens que la crise ukrainienne pourrait avoir de lourdes conséquences pour le continent, notamment une stagflation et des famines. Sall s'est rendu à Sotchi le 2 juin pour y rencontrer Vladimir Poutine en vue d'obtenir la libération des stocks de céréales et de fertilisants.

■ **Taïwan.** – Le 30 mai, plusieurs dizaines d'avions militaires chinois ont traversé l'espace de défense de l'île. Par bravade, Taïwan a décidé de lancer, le 1^{er} juin, des négociations commerciales avec les États-Unis en vue d'obtenir rapidement un « accord-cadre contraignant ». L'initiative a été vivement critiquée par Wang Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères.

CAZIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **La rançon.** – Pourquoi le *New York Times* a-t-il dépêché des journalistes pendant plus d'un an sur la piste de la dette d'Haïti, à un moment où, depuis l'assassinat du président en août dernier, le pouvoir est vacant ?

54 pages, sous ce titre de *La rançon*, sont disponibles depuis le 20 mai sur le site du quotidien, en trois langues : anglais, français et créole. Archives enfouies (notamment à Roubaix), confidences d'ambassadeurs de France en poste dans les années 2000, livres de leur parole puisqu'à la retraite... On parle du versement par Haïti d'une indemnité prévue par une ordonnance de 1825 et destinée à indemniser les propriétaires d'esclaves.

Bien que cette indemnité ait été quasiment soldée en 1875, le dossier du NYT nous apprend

comment la banque française – qui est devenue ensuite le Crédit industriel et commercial (CIC) – a entraîné le pays dans une nouvelle spirale de dette, renouvelée en 1896, et comment les actionnaires français ont perdu la majorité de cette créance à la faveur de la guerre en 1914 au profit des États-Uniens de la City Bank, prélude à une occupation de l'île décidée par le président Woodrow Wilson. Laquelle durera de 1915 à 1934, et *de facto* jusqu'en 1947, année où la fameuse dette aura finalement été apurée avant que le pays ne tombe aux mains des Duvalier.

Français et États-Uniens se sont retrouvés en février 2004, un mois après la célébration du bicentenaire de l'indépendance de l'ex-colonie, pour chasser du pouvoir le président Aristide qui avait eu l'idée saugrenue de réclamer des réparations pour un montant de 21 milliards de dollars. Le *New York Times* se livre à de savantes

estimations pour conclure que le préjudice s'élèverait plutôt à 115 milliards !

Personne ne semble avoir à ce jour réagi à cette avalanche de papier. Il faut dire qu'à chaque stade du dépeçage de la bête, des politiciens haïtiens complaisants y ont trouvé leur compte. La corruption n'a cessé d'être omniprésente. Il n'y a depuis rien de nouveau sous le soleil.

C'est peut-être le moment de relire le rapport rédigé par Régis Debray lorsqu'il fut envoyé à Port-au-Prince en décembre 2003 par Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, pour présider une commission de réflexion et de propositions destinée à resserrer les relations entre la France et Haïti (éditions La Table Ronde, 2004, et en ligne)... et de le compléter au vu des révélations parfois inattendues du NYT.

Y. L. M.

Guerre fratricide, ethnique, linguistique, culturelle... la guerre en Ukraine est aussi religieuse, où les victimes de part et d'autre sont des chrétiens orthodoxes.

Guerre orthodoxe

PAR YVES LA MARCK

L'orthodoxie a longtemps été le parent pauvre, l'angle mort des sciences religieuses en Occident. Parce que certes il y a peu de fidèles orthodoxes dans nos contrées, parce qu'aussi tout est considéré par rapport à soi, au sein d'une culture catholique occidentale, où le seul enjeu se résume quasiment à celui de la primauté du pape et au schisme de 1054 (1). C'est une des raisons pour lesquelles la guerre était jugée improbable sinon impossible entre Russie et Ukraine. Si guerre il y a, c'est nécessairement entre Orient et Occident (sous réserve de ceux qui ne croient possible qu'une guerre entre Chrétienté et Islam).

Haro sur Kirill. - C'est pour la même raison que le geste du patriarche de Moscou Cyrille (Kirill) qui bénit les armes russes – comme cela s'est toujours fait – l'expose aux sanctions de l'Union européenne dont seul le veto hongrois l'a exempté. Ceux qui s'étaient enthousiasmés – à juste titre – du retour de la « Sainte Russie » après la chute du communisme – grâce à une modernisation des institutions ecclésiales largement due à l'actuel patriarche – s'étonnent tout à coup de ses effets belliqueux vis-à-vis des frères orthodoxes d'Ukraine alors que c'est la reprise de la multiséculaire poussée vers Constantinople. Chaque religion a ses fondamentalistes. Chacune à un moment ou un autre est instrumentalisée par le politique. Cela ne dit guère du fond des choses.

L'orthodoxie traverse une crise majeure, existentielle. - Le schisme est officiel depuis le 15 octobre 2018 entre le patriarcat de Constantinople et celui de Moscou. Le patriarche de Constantinople, fort de son rang canonique de « *primus inter pares* » (parmi les cinq patriarches des premiers conciles : Rome, Jérusalem, Antioche et Alexandrie), avait signé le 11 octobre 2018 un *Tomos* (décret) par lequel il décidait d'accorder l'autocéphalie (« *qui a sa propre tête* ») à l'Église orthodoxe d'Ukraine (lorsque celle-ci se serait unifiée), « *rapatriant* » le territoire canonique de l'Ukraine au patriarcat de Constantinople, supprimait l'autorisation accordée historiquement au patriarche de Moscou d'ordonner le métropolite (archevêque) de Kiev, et levait les excommunications sur les évêques de l'Église orthodoxe ukrainienne dissidente. Les deux branches de cette dernière opéraient leur fusion en décembre (avant une nouvelle dissidence, en juin 2019, du métropolite honoraire Philaret).

En conséquence de quoi, en janvier 2019, en pleine campagne électorale ukrainienne (à la demande du président



Bartholomée 1^{er}, patriarche de Constantinople. L'autonomie de l'Église ukrainienne en 2018 a provoqué un schisme avec Moscou.

sortant Petro Porochenko qui sera battu en avril par Volodymyr Zelensky, juif indifférent), le patriarcat de Constantinople reconnaissait son autocéphalie (sous le métropolite Épiphanie), suivi par seulement trois « Églises » orthodoxes (Grèce, moins sept évêques, Chypre et le patriarcat d'Alexandrie) sur quatorze. L'Église de Roumanie se tâte. Les autres Églises désapprouvent, tout en « *déplorant* » l'opération militaire russe auprès du chef de l'Église orthodoxe ukrainienne (le métropolite Onufrij) restée en communion avec le patriarcat de Moscou tout en affirmant, depuis le 28 mai, sa complète « *autonomie* » avec l'aval de Kirill (2).

Pour le monde orthodoxe, la question qui divise aujourd'hui est moins l'Ukraine que la primauté du patriarche de Constantinople.

Œcuménisme, universalité et catholicité. - Pour le monde orthodoxe, la question est moins l'Ukraine que la primauté de Byzance. La plupart des quatorze Églises qui constituent la « *catholicité* » orthodoxe dénie au Phanar (siège du patriarcat de Constantinople à Istanbul) le droit de décider seul. Elles auraient voulu que la décision fût discutée en commun. Or, il aurait été impossible de mettre d'accord les deux patriarchats, Moscou et Constantinople. Déjà Moscou, en juin 2016, avait refusé de participer au grand concile panorthodoxe

convoqué en Crète (relevant de Constantinople), seulement suivi alors par la Géorgie, la Bulgarie et le patriarcat d'Antioche (Syrie). Plus fondamentalement, le patriarche de Constantinople n'est pas considéré dans le monde orthodoxe comme le Pape dans le monde catholique. Non seulement par le faible nombre de ses fidèles, alors que le patriarcat de Moscou a autorité sur la moitié des Orthodoxes, ni parce qu'il serait « *prisonnier* » des Turcs, ni parce que personnellement son titulaire est jugé trop bien disposé vis-à-vis de Rome et de l'Occident, mais par la controverse théologique sur l'héritage de l'Empire romain d'Orient.

De plus en plus contraint par les autorités turques, le patriarche de Constantinople n'a eu de cesse, depuis le déclin de l'empire ottoman, de préserver une compétence internationale, plus diasporique que vraiment universelle. En condamnant en 1872 le *phylétisme*, il s'opposait à ce que les Églises exercent une compétence non plus territoriale mais ethnique. En jeu les ressortissants hors frontières au moment où la balkanisation multipliait les frontières. Constantinople déniait aux Églises autocéphales le droit de créer des diocèses à l'étranger. Il en alla de même pour les Russes et les Ukrainiens après la révolution de 1917 et l'émigration qui s'ensuivit. Canoniquement il ne pouvait y avoir deux évêques en un même lieu (3). La reconnaissance de l'autocéphalie de l'Église orthodoxe ukrainienne implique pour elle l'interdiction de créer des diocèses à l'étranger.

L'avertissement de Soljenitsyne. - « *Si, dans les décennies à venir, nous continuons à perdre toujours plus d'habitants, de territoires et même de notre sens de l'État, seule nous restera, impérissable, la foi orthodoxe, avec la haute perception du monde qu'elle distille.* » (La Russie sous l'avalanche, Fayard, 1998). ■

(1). Jusqu'alors on ne parlait que de l'Église « *uniate* », à l'ouest de l'Ukraine, rattachée à Rome à la fin du XVI^e siècle quand l'Église de Kiev fut rattachée à Moscou.

(2). On reviendra sur le cas de l'Église serbe et les Balkans dans le prochain numéro.

(3). L'évêque qui servait à Paris les Russes au nom du patriarcat de Constantinople, Mgr Jean, a dû choisir après que celui-ci eut dissous sa structure. Avec une majorité de ses paroisses, il a été « *accueilli* » par le patriarcat de Moscou. La vieille église Alexandre-Nevisky, qui relevait du Phanar, depuis 1931 est passée en septembre 2019 au patriarcat de Moscou dont dépend aussi la cathédrale de la Sainte-Trinité, quai Branly.



De Gaulle et Pompidou (signature du traité de Paris, 1963). La V^e République respecte les compétences du chef de l'État et du chef du gouvernement.

WIKIPEDIA, PHOTO : BUNDESARCHIV

L'esprit de la V^e République

Entretien avec Arnaud Teyssier.

Haut fonctionnaire et historien, Arnaud Teyssier préside le conseil scientifique de la Fondation Charles-de-Gaulle. À l'occasion d'un ouvrage récemment publié, il a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées sur la genèse et sur l'évolution des institutions de la V^e République.

Royaliste : En 2018, nous avons présenté dans nos colonnes le colloque qui est à l'origine de ce livre et où l'on retrouve les contributions de nombreux participants...

Arnaud Teyssier : C'est en effet un ouvrage collectif, qui pose un certain nombre de questions et qui exprime des inquiétudes compensées par une forte confiance dans le cycle de l'histoire et dans la force des institutions. Toutes les contributions au colloque de 2018 sur les soixante ans de la V^e République ne sont pas publiées dans le livre, mais nous avons ajouté plusieurs textes inédits, notamment sur la question de la proportionnelle, ainsi que le débat que nous avons avec Hervé Gaymard sur l'avenir de nos institutions.

Nous avons voulu reprendre le riche matériau du colloque et le confronter à l'actualité. Si nous voulons comprendre les débats d'aujourd'hui, nous devons nous imprégner de cette connaissance de la V^e République qui fait défaut à de nombreux relais d'opinion mais aussi à beaucoup d'acteurs de la vie politique. Pendant la campagne présidentielle, l'article 11 de la Constitution a été évoqué, on a soulevé la question de la durée du mandat présidentiel et, de manière plus récurrente, celle du mode de scrutin : il faut donc savoir de quoi l'on parle.

Tous les auteurs du livre n'ont pas les mêmes idées, par exemple sur les questions économiques...

C'est vrai, mais il y a des lignes de forte convergence sur plusieurs points. Quant aux origines de la V^e République, nous avons voulu détruire l'idée fort répandue selon laquelle il s'agit d'institutions exceptionnelles taillées en 1958 par et pour un homme exceptionnel. Cette idée fausse en suscite une autre qui ne l'est pas moins : de Gaulle ayant taillé un costume à sa mesure, celui-ci est devenu trop grand depuis que le Général a quitté le pouvoir et il faudrait obligatoirement remodeler les institutions – voire changer de République.

Nous nous sommes demandé si la V^e République était un aboutissement ou une révolution. La conclusion qui se dégage des contributions des historiens et des juristes invités au colloque de 2018, c'est que la V^e République ne sort pas du chapeau (du képi), mais tire au contraire les leçons de cent cinquante ans d'instabilité constitutionnelle. Nous avons connu deux formes d'empire, deux monarchies parlementaires, toutes les sortes de république : tout cela a été pris en compte en 1958, y compris les réformes envisagées par certains acteurs de la IV^e République. Le fameux article 49-3, par exemple, est une idée de Guy Mollet.

Dans la Constitution de 1958, il y a toute une série de compromis que de Gaulle a repris à son compte en imprimant sa marque. Ainsi, l'article 3 qui dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » est le fruit d'un compromis entre la démocratie directe et le régime parlementaire.

Par la suite, quatre ans plus tard, l'élection du président de la République au suffrage universel a transformé les équilibres de la V^e République, mais avec cette logique de l'efficacité qui est présente depuis 1958. Le général de Gaulle, Michel Debré et d'autres personnalités sont hantés par le désastre de 1940 et l'occasion manquée de la Libération quand la grande révolution économique, sociale et administrative n'a pas trouvé sa traduction institutionnelle : tous veulent construire des institutions qui doivent permettre au gouvernement de gouverner.

Vous avez aussi réfléchi sur les tuteurs invisibles de la V^e République...

Oui, il y a dans la V^e République des dimensions qui vont au-delà de la simple mécanique des rouages constitutionnels : c'est aussi une Constitution administrative, une Constitution sociale, une Constitution militaire - c'est un aspect peu déve-

loppé dans l'ouvrage - et peut-être même une Constitution économique. Les avis sur ces points ont divergé. Gilles Saint-Paul a mis en doute l'existence de cette Constitution économique. Au contraire, Alain Supiot, qui n'avait pas d'idées préconçues sur le sujet, a travaillé sur les textes de 1945, sur la *participation*, sur la politique sociale de la V^e République, et il conclut à l'existence d'une Constitution sociale. Pour lui, l'œuvre de 1945 n'est pas le résultat d'un compromis de circonstance entre les gaullistes et les communistes. Les grandes lois sociales de la Libération répondaient à une vision profonde de la société et de la démocratie. L'inspiration sociale du Général était beaucoup plus large que le catholicisme social comme le montre son discours d'Oxford du 25 novembre 1941. Il est proche des idées de Roosevelt sur l'État social et de celles de Leonard Woolf, le mari de Virginia Woolf, auteur en 1939 de *Barbarians At The Gates*, pour qui le capitalisme est une « *demi-civilisation* ». Le Général évoquera lui-même dans les *Mémoires d'espoir*, « *l'infirmité morale du capitalisme* ».

Parmi les tuteurs invisibles de la V^e République, il y a cette Constitution administrative qui a soutenu la France quand les institutions politiques étaient défaillantes. Après la Libération, cette Constitution se renforce avec la création de l'ÉNA et elle s'articule en 1958 avec les nouvelles institutions. Cela explique l'énorme énergie exécutive des débuts de la V^e République mais, comme vous le savez, cette énergie, cette force presque écrasante de l'État a été difficile à supporter pour la société française. Les événements de 1968 vont ébranler les colonnes de l'édifice, qui tiendra cependant jusqu'aux années 1980-1990 lorsque le système politique se dissocie de l'administration et la met en accusation.

Vous étudiez aussi la temporalité...

De Gaulle pense que la démocratie a besoin d'une armure, qui est faite d'institutions articulées selon des temporalités différentes. Il y a trois temporalités dans le système de la V^e République. La première est celle du président de la République, élu pour sept ans. Le président est l'homme de la longue distance et des grands arbitrages. À partir de 1962, c'est l'homme qui entretient une relation de légitimité particulière à travers le référendum, qui existe dans la Constitution de 1958 mais qui, après 1962, permet de compenser le prodigieux surcroît de légitimité que donne l'élection du président au suffrage universel.

Il y a ensuite la temporalité du gouvernement et du Parlement, qui s'inscrit dans le cadre d'une législature. Il y a enfin la temporalité de l'administration qui s'appuie sur des Corps enracinés dans l'histoire et dans les traditions, qui disposent d'une certaine forme d'autonomie qui n'est pas l'indépendance et qui sont tenus



L'historien Arnaud Teyssier. Ses analyses sur la V^e République restituent l'esprit de nos institutions.

à une loyauté qui n'est pas un assujettissement. Il y a dans les *Mémoires d'espoir* des pages extraordinaires dans lesquelles de Gaulle dit sa satisfaction de recevoir les vœux des Corps de l'État qui sentent que le pays est gouverné et qui sont heureux d'être gouvernés.

Heureux d'être gouvernés, en quel sens ?

Il n'y a pas de système des dépouilles, mais au contraire une façon de nommer et de considérer qui montre que le pouvoir politique respecte l'administration. Dans *Le Coup d'État permanent*, François Mitterrand reproche aux hauts fonctionnaires de la V^e République d'être « *comme des régents dont le royaume ne viendra jamais* » : il conteste un système qui serait comme décroché de la démocratie ; mais il n'a pas vu que ces « régents » étaient reliés

La V^e République ne sort pas d'un chapeau mais tire au contraire les leçons de cent cinquante ans d'instabilité constitutionnelle

à d'autres temporalités pleinement démocratiques.

Pour que la V^e République puisse fonctionner dans de bonnes conditions, il faut que ses trois temporalités soient reliées : l'administration qui agit dans la durée avec la planification et l'aménagement du territoire ; le président de la République qui agit selon sa temporalité et qui renouvelle si nécessaire sa légitimité par le référendum ; le cycle politique qui est porté par le gouvernement et par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, ces trois temporalités ont été écrasées en une seule, celle du cycle politique le plus court.

La question des relations entre le Président et le Premier ministre est-elle abordée ?

Oui, et Georges Bergougnous détruit la légende d'un Premier ministre qui aurait été le laquais du général de Gaulle. Il est vrai qu'il a fallu faire des ajustements entre l'Élysée et Matignon lorsque Michel Debré est devenu Premier ministre, mais ensuite il y a eu des rapports équilibrés. De Gaulle a toujours veillé à cet équilibre qui a existé pendant les six années où Georges Pompidou était à Matignon. D'ailleurs, la contribution de Frédéric Turpin a clarifié la notion de « *domaine réservé* » en montrant bien que, dans les domaines où le président de la République doit jouer son rôle d'orientation dans la durée, le Premier ministre n'est en aucun cas écrasé. Michel Debré, Georges Pompidou et même Maurice Couve de Murville réglaient le comportement de la majorité, imprimaient la marque du gouvernement à la conduite des affaires. De Gaulle n'a jamais considéré que la vie politique n'existait pas, que la droite et la gauche n'existaient pas.

Il y eut donc une pratique libérale des institutions...

Oui, si l'on prend soin de définir ce libéralisme comme l'a fait Lucien Jaume en présentant le « *libéralisme d'État* ». Le rôle de l'administration tel que je l'ai évoqué est tout à fait compatible avec une économie libérale. Ce libéralisme d'État s'inscrit dans une tradition française qui a connu ses heures de gloire avec Guizot et Rémusat à l'époque de la monarchie parlementaire. Cela n'a pas grand-chose à voir avec le néolibéralisme dont Alain Supiot montre les ravages, y compris dans l'ordre juridictionnel.

Qu'est-il advenu de ce régime au fil des années, selon les contributeurs du livre ?

Nous ne sommes plus dans la V^e République des origines. Les institutions ont connu des inflexions très fortes, certaines étaient méconnaissables, d'autres étaient l'effet d'une volontarisme de la nature des institutions et de médiocres compromis politiques. De Gaulle était conscient de la fragilité de la V^e République, et c'est pourquoi il a voulu le référendum de 1969. Il voyait arriver le monde nouveau avec les transformations du capitalisme, et c'est pourquoi il voulait faire aboutir trois projets : la *participation* pour transformer le capitalisme – qui n'est pas soumise au référendum –, la création des régions qui n'est pas du tout la décentralisation mise en œuvre après 1981, et la réforme du Sénat. Vous connaissez la suite... ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

► Sous la direction de Hervé Gaymard et Arnaud Teyssier, *Demain la V^e République ?* Perrin, janvier 2022.

Quelques réflexions pour le monde de l'après-covid



Antoine Foucher.

Les discours sur « le monde d'après » la pandémie ne sont déjà plus tellement dans l'air du temps. De solides réflexions circulent cependant encore sur les chemins hétérodoxes qui nous sont familiers.

Antoine Foucher fait partie du milieu dirigeant. Ancien conseiller technique au cabinet de Xavier Bertrand en 2011-2012, directeur adjoint du Medef en charge du Pôle social de 2012 à 2016, directeur de cabinet de Muriel Pénicaud, ministre du Travail de mai 2017 à juillet 2020, et aujourd'hui président de Quintet Conseil, cette personnalité peu connue du grand public a publié un livre dont la lecture surprend, dès lors qu'on garde en tête son curriculum.

Après avoir retracé de façon presque toujours pertinente le mouvement qui conduit au tournant néolibéral puis à l'idéologie de la mondialisation, Antoine Foucher dresse un bilan sans concession de cette longue période et souligne plus particulièrement les effets paradoxaux de la division internationale du travail, qui « comble nos vies de consommateur » et ruine nos vies si nous faisons un travail salarié.

Il montre aussi la contradiction de l'État en régime

néolibéral, qui perd ses fonctions éminentes pour devenir un fournisseur de prestations sociales destinées à réduire les effets de la violence économique. Mais la politique du sparadrap social ne fonctionne pas longtemps : « plus l'État additionne les subventions, plus il donne corps à l'impression de fatalité ». Le vote protestataire et les révoltes sociales sanctionnent l'impuissance publique sans parvenir à déstabiliser le système.

C'est la crise sanitaire qui a marqué la fin de la période néolibérale. Malgré ses lourdes erreurs et ses approximations, l'État est apparu non plus comme « le problème » mais comme « une partie de la solution », tandis que la société, travaillée par l'individualisme, redécouvrait la force protectrice du collectif – ou plus précisément la force de la collectivité nationale, sans laquelle les libertés publiques ne peuvent plus être effectivement vécues. C'est là un point décisif, quant aux choix politiques en matière de changement climatique.

Selon Antoine Foucher, la crise de la Covid « a fait voler en éclats nos repères consensuels sur la dette et la création monétaire ». La référence à un consensus est discutable et on aimerait le

suivre sur ce terrain si l'on ne tombait pas sur une apologie naïve de l'euro, assortie de félicitations adressées à Mario Draghi. Non, l'euro n'est pas une « construction politique », mais au contraire un système antipolitique établissant une monnaie qui n'est pas l'acte d'un pouvoir souverain. Non, cette monnaie n'a pas été « voulue par les États-nations » mais rejetée par référendum en France et aux Pays-Bas. Non, Mario Draghi, bourreau de la Grèce, n'a pas été salulaire.

L'auteur estime cependant que l'Union européenne, inadaptée aux nouveaux enjeux, est à réorienter mais il reste timide dans l'analyse comme dans les propositions.

En insistant dans sa conclusion sur le rôle de l'État national, serviteur de l'intérêt général et du bien commun, Antoine Foucher témoigne, à son tour, d'un début de prise de conscience qui pourrait gagner, s'il est écouté, une fraction de l'élite du pouvoir et des affaires. Souhaitons, en tout cas, qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin. ■

YVES LANDEVENNEC.

► Antoine Foucher, *Le monde de l'après-covid*, Gallimard/Le Débat, février 2022.

Lectures

■ **Champs de bataille.** - L'histoire-bataille était un domaine décrié à la fin du siècle dernier. Pour en finir avec ce mépris, Laurent Henninger s'était prononcé pour une « nouvelle histoire-bataille ». C'est chose en train de se faire. Sous la direction de Jean Lopez, à qui nous devons l'histoire des grandes batailles entre l'Armée rouge et la Wehrmacht, la collection « Champs de bataille » a été lancée voici quelques mois par les éditions Perrin en coédition avec le ministère des Armées.

Le premier volume est consacré à l'une des cinq batailles qui se déroulèrent autour de Kharkov pendant la Seconde Guerre mondiale. Jean Lopez explique la deuxième bataille, qui eut lieu du 12 au 28 mai 1942, sur des lieux que nous connaissons grâce à la télévision

puisque c'est à nouveau autour de Kharkov/Kharkiv que se battent Russes et Ukrainiens. Ce récit, illustré de cartes en couleur, montre comment les Soviétiques ont perdu près de 300 000 hommes et deux corps blindés face à des Allemands qui ont fait preuve d'une grande maestria tactique. (Jean Lopez, *Kharkov 1942, Le dernier désastre de l'Armée rouge*, Perrin, décembre 2021).

■ **Populisme.** - Trois chercheurs constatent que le populisme désigne bien des personnages et des mouvements mais aussi leur contraire. Même Emmanuel Macron a été inscrit dans cette notion élastique. Il est vrai que l'usage de ce mot-valise fait surgir beaucoup d'images et de sensations pour un investissement conceptuel limité. Le populisme fonctionne comme un principe d'analyse qui permet d'économiser l'analyse. C'est plus

long de s'interroger sur le nationalisme, la démocratie plébiscitaire, l'illibéralisme ou les raisons profondes du Brexit... (Humberto Cucchetti, Alexandre Dèze, Emmanuelle Reungoat, *Au nom du peuple ? Idées reçues sur le populisme*, Le Cavalier bleu, nov. 2011).

■ **Sorcellerie.** - On s'interroge sur la pensée du nouveau ministre de l'Éducation nationale, auteur en 2008 d'un ouvrage sur *La condition noire* chez Calmann-Lévy. Pap Ndiaye voudrait installer la notion de « race » dans les catégories politiques françaises au prétexte que la proscription du mot n'a pas empêché le racisme. Si l'on veut entrer dans ce débat, il est bon de lire l'ouvrage de deux citoyennes des États-Unis, afro-américaines et militantes antiracistes : l'une est professeure d'histoire à Columbia et spécialiste du Sud, et sa sœur, socio-

logue, a travaillé sur la sorcellerie en Afrique. Elles démontrent que l'obsession américaine de la « race » fonctionne comme la croyance et les pratiques de la sorcellerie (*witchcraft*). D'où le néologisme intraduisible *racecraft* qui s'applique bien au racisme français. (Barbara J. Fields & Karen E. Fields, *Racecraft ou l'esprit de l'inégalité aux États-Unis*, Agone, 2021).

■ **Nous avons reçu :**

- Bernard Bourdin/Philippe d'Iribarne, *La Nation, Une ressource d'avenir*, Artège, avril 2022.

- Aubrée David-Chapy, *Anne de France, Gouverner au féminin à la Renaissance*, Passés/Composés, mai 2022.

- Isabelle Rivière, *Naissance d'une reine*, Fayard, mai 2022.

- Pierre Koenig, *Bir Hakeim*, présentée par François Broche, Nouveau monde éditions, juin 2022.

DR.



Par Gérard Leclerc

Le cas Pap Ndiaye

Wokisme, *cancel culture* font désormais partie du vocabulaire commun. Leur caractère polémique indiscutable rend compte de l'âpreté du combat intellectuel d'aujourd'hui. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi, sauf peut-être quelques phases plus apaisées ? C'est, sans doute, parce que la période des années quatre-vingt/quatre-vingt-dix avait permis une relative accalmie, propice aux échanges, que l'aventure d'une revue comme *Le Débat* avait été possible. Il est vrai que la chute de l'empire communiste avait été accompagnée du déclin inéluctable de la *doxa* marxisante et que l'espace était plus libre. Sartre ne pouvait plus proférer que « *tout anticommuniste est un chien* ». Dominique Schnapper, la fille de Raymond Aron, a récemment confié au *Monde* combien la période de l'Après-Guerre avait été difficile à vivre pour l'auteur de *L'Opium des intellectuels* et pour son entourage familial. J'avoue en avoir été assez étonné, car je croyais que le prestige du penseur et même sa position sociale lui assuraient au moins une part d'estime et de reconnaissance. Eh bien, non ! Dans le monde universitaire, le grand homme était presque un proscrit.

Allons-nous revivre un climat analogue de proscription et de violence verbale ? C'est malheureusement assez probable, eu égard à ce qui se passe dans nombre d'universités américaines dont les mœurs ont traversé l'océan. Lorsque la simple liberté d'expression est refusée à qui n'a pas l'heur d'être agréé, on se dit qu'un pas a été franchi du côté du sectarisme et de la glaciation idéologique. Mais Orwell nous avait prévenus : « *Les intellectuels sont portés au totalitarisme bien plus que les gens ordinaires* ». Et d'ajouter : « *Ce qui est sinistre, c'est que les ennemis conscients de la liberté sont ceux pour qui la liberté devrait signifier le plus* ». Encore faudrait-il comprendre les motifs d'une telle dureté. Sans doute la psychologie compte-t-elle beaucoup dans cette propension à la stigmatisation et au rejet de l'autre. Mais c'est aussi le caractère de certaines disciplines qui conduit à une systématisation qui exclut le libre examen. Et cela peut aller jusqu'à une véritable folie. Celle que Jean-François Braunstein avait signalée dans son essai sur les dérives de certains courants américains. Allez contester les militants de la cause *vegan*, et vous verrez le résultat !

Jean-Michel Blanquer avait bien senti la menace sur l'université française et n'avait pas craint de patronner à la Sorbonne un colloque sur la thématique de la déconstruction. Son initiative avait fortement déplu à certains, dont Mme Roudinesco qui avait fait connaître bien haut sa réprobation, au nom des grandes figures, tel Jacques Derrida, qui avaient illustré cette notion de déconstruction. Il est vrai qu'elle se réclame, à l'origine, d'une pensée sérieuse (Martin Heidegger), qui a produit certains effets positifs, ne serait-ce qu'en ouvrant des voies nouvelles au-delà du déclin de la métaphysique. Mais l'intention des organisateurs du colloque n'était sûrement pas de dénigrer les représentants de ce qu'on a appelé aussi, dans les années quatre-vingt, la pensée critique. Il s'agissait pour eux d'analyser les excès commis dans un certain nombre de disciplines. Excès qui finissent par devenir système, en se réclamant de l'*intersectionnalité* des domaines de domination et donc des luttes émancipatrices.

Mais voilà qu'avec la formation d'un nouveau gouvernement, Jean-Michel Blanquer a quitté son ministère de la rue de Grenelle pour être remplacé par un universitaire, Pap Ndiaye, dont la réputation semble aller à l'encontre de ses convictions. Les polémiques ont immédiatement accompagné cette nomination, avec une interrogation. Quelle était donc l'intention du président de la République ? Voulait-il prendre le contrepied de celui qu'il avait

pourtant choisi en 2017, parce qu'il correspondait à ses critères pour réformer une institution en péril ? S'agissait-il d'une véritable volte-face, avec la volonté de mordre sur un électorat favorable à la gauche mélenchoniste ? J'avoue, personnellement, que si le nom de Pap Ndiaye ne m'était pas inconnu, je n'ai pas lu ses livres et notamment celui intitulé *La Condition noire : essai sur une minorité française*. J'ai l'intention de réparer cette carence, tant il m'importe de porter des jugements en vraie connaissance de cause.

Ce que j'ai retenu des informations fournies à propos du ministre, c'est que son passage par les États-Unis l'avait sensibilisé à une approche des relations raciales qui s'explique par l'histoire d'un pays traumatisé par l'esclavage de sa minorité d'origine africaine. Ce fut pour lui une véritable révélation, qui lui fit prendre conscience de sa propre identité noire et l'incita à transposer certaines catégories américaines sur la situation française. Voilà qui pose quand même question, car il n'est pas possible d'ignorer que l'universitaire s'est orienté vers une analyse des réalités sociales qui se réfère à des choix idéologiques. Sans doute s'oppose-t-il à ce type de reproche, en dénonçant chez ses détracteurs un refus opposé aux chercheurs en diverses disciplines.

Alexandre Devecchio a interrogé Pierre-André Taguieff pour *Le Figaro magazine* sur ces orientations. On peut faire confiance à l'historien des idées, aguerri par des décennies de travaux, pour rendre compte d'un dossier qu'il a constitué avec sa précision et sa sagacité habituelles. Certes, Pap Ndiaye réfute tout extrémisme. Il n'empêche qu'il reconnaît l'emprise qu'ont eue sur l'évolution de sa pensée les courants américains : « *Il a rejoint la cohorte des universitaires militants qui, depuis les années 1990, ont trouvé dans l'antiracisme identitaire à l'américaine un substitut au marxisme : les "races" discriminées ont remplacé les prolétaires exploités. En se proposant d'ouvrir un "champ d'étude qui pourrait devenir celui des Black Studies à la française", Pap Ndiaye s'est risqué à transposer en France des modèles d'analyse empruntés à la boîte à outils états-unienne impliquant des engagements politiques "radicaux" dont il s'est efforcé d'arrondir les angles* ».

À propos des militants woke il confiait au magazine *M* : « *Je partage la plupart de leurs causes, mais je n'approuve pas les discours moralisateurs ou sectaires de certains d'entre eux. Je me sens plus cool que woke* ». Était-ce vraiment rassurant ? Oui, si l'on se persuade que le ministre ne sera pas disposé à ouvrir des fronts propres à semer la perturbation. Non, si l'on considère qu'il sera tout de même complice d'une tendance qui revendique l'hégémonie dans notre université et qui s'en trouvera encouragée. Reste qu'il n'est sûrement pas dans l'intention d'Emmanuel Macron de provoquer un désordre supplémentaire dans notre système universitaire, qui n'a vraiment pas besoin de cela ! D'ailleurs le ministre a été, d'autorité, muni d'un directeur de cabinet qui aura la tâche de donner les orientations dont il ne faudra, en aucun cas, s'éloigner.

Pierre-André Taguieff est d'ailleurs, d'avis qu'il faut éviter tout procès d'intention et que la pratique d'un ministère peut amener à changer ou corriger ses positions en fonction du contexte. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire de la V^e République que le cours des choses amènerait des évolutions imprévues. Je l'ai vécu de près lors du premier septennat de François Mitterrand, lorsqu'un projet de nationalisation de l'enseignement catholique s'est transformé en plan de mutation du système même de l'Éducation nationale. Au point de susciter la fureur des militants les plus engagés. Même si ce plan a échoué, il n'en reste pas moins significatif de ce qu'il y a d'imprévisible en politique. ■

La faute à Wilson ?

Le président américain Woodrow Wilson a manqué la paix. Pas comme on le pense ordinairement parce qu'il a laissé humilier l'Allemagne, mais parce qu'il a ignoré la Russie.

L'intérêt des recherches de Patrick Weil n'est pas tant de revenir sur les négociations du traité de Versailles et le débat américain sur sa ratification que de lever un coin du voile sur le grand absent de ces tractations : la Russie bolchevique. William Bullitt (1891-1967) occupe une place centrale dans le récit, moins par sa tentative manquée d'analyse psychologique de Wilson, en se servant de Sigmund Freud, que par ses deux missions diplomatiques à Moscou : la première auprès de Lénine en 1919, la seconde comme premier ambassadeur américain auprès de Staline de 1933 à 1936. Les deux temps furent des fenêtres d'opportunité, toutes deux manquées.

Bullitt ramenait une offre de discussion de la part de Lénine valable jusqu'au 10 avril 1919. Wilson ne lit même pas le rapport de son envoyé qui démissionnera un mois plus tard. Témoin de l'évolution, sous Staline, du régime et de sa diplomatie, Bullitt ne cessera de mettre en garde les Alliés contre tout accord avec lui. Roosevelt le mit sur la touche à partir de 1941. Révulsé par Yalta, Bullitt changera publiquement d'affiliation en 1948, passant de démocrate à républicain, devenant intime du futur vice-président et président Richard Nixon sur la base de l'anticommunisme. Absente du jeu en 1919 comme en 1941, lorsqu'il n'y en avait que pour le danger allemand, l'URSS redevenait centrale.

Wilson déchire son œuvre de ses propres mains. - L'idée de manœuvre de 1919 était due au fidèle conseiller de Wilson, le colonel House. Il s'agissait de capitaliser, sur les « quatorze points », le plan de règlement présenté par le président américain le 18 janvier 1918, auprès des partis et opinions progressistes européennes, notamment en France et en Allemagne. Elle aurait supposé que Paris appuie la jeune république de Weimar au lieu de l'accabler. Elle impliquait aussi que le dialogue soit ouvert avec Moscou, alors même que la guerre civile battait son plein.

Trop de concessions aux intérêts britanniques et français avaient, selon Bullitt, défiguré le projet initial. Le jeune diplomate en rupture de ban, convoqué par la commission sénatoriale chargée de l'examen du traité de Versailles, témoigne le 17 septembre 1919. Il ne cherche pas à cacher sa réprobation du texte. Il va plus loin : il révèle que le secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères) de Woodrow Wilson, Robert Lansing, lui avait confié ses propres objections. Celui-ci doit démis-



Le président américain Woodrow Wilson. Il est à l'origine d'une politique interventionniste qui se poursuit un siècle plus tard.

sionner. Woodrow Wilson est frappé d'hémiplégie, le 2 octobre 1919, au cours d'une campagne de défense du traité qui l'avait mené jusqu'en Californie. Il survivra mais le Sénat ne ratifiera jamais le traité.

Le « messianisme » de Wilson se rencontrait avec le rationalisme d'un autre grand homme, Clemenceau, anticlérical non repenti qui n'aura eu de cesse de détruire la maison Habsbourg.

Wilson avait refusé les amendements qui auraient pu lui obtenir la majorité qualifiée. Les démocrates avaient reçu instruction de sa main de voter contre un traité amendé. C'est alors que la question avait surgi : « *Le Président est-il devenu fou ?* ». L'obstination de Wilson n'a rien d'exceptionnel. Il aura simplement manqué d'espace de manœuvre au sein du camp républicain, divisé entre irréductibles, modérés et flottants. Il aura suffi de quelques voix. L'entre-deux-guerres en eût été changé, croit-on. Peut-être même n'y aurait-il pas eu de Seconde Guerre mondiale. Peut-on en être si sûr ? L'uchronie peut fleurir.

Wilson sur le divan. - Dans les années trente, Bullitt a l'idée de consulter à Vienne Sigmund Freud, qui éprouvait une antipathie naturelle envers ceux qui à Versailles avaient détruit son monde familial,

le vieil empire austro-hongrois. Le « messianisme » allégué pour Wilson se rencontrait avec le rationalisme d'un autre grand homme, Clemenceau, anticlérical non repenti qui n'aura eu de cesse de détruire la maison Habsbourg (1). Patrick Weil a retrouvé les éléments qui lui permettent de retracer la genèse des pages écrites par Freud en collaboration avec Bullitt, que celui-ci publiera à la veille de sa mort (1966), au grand scandale des freudiens.

La problématique progressiste ressurgira lorsque Moscou renouera avec les partis de gauche non-communistes. Roosevelt nomma Bullitt ambassadeur à Paris où il arriva en octobre 1936 et noua une relation confiante avec Léon Blum. Patrick Weil révèle les efforts qu'il entreprit après Munich pour pousser au réarmement de la France, notamment son aviation, où l'on voit apparaître un certain Jean Monnet. On découvre un Roosevelt très francophile entre 1938 et 1940. La déception n'en sera que plus forte. Bullitt, lui-même francophile, sa mère ayant longtemps habité Paris, s'engagera dans les Forces françaises libres aux côtés de De Lattre (qu'il appuiera ensuite en Indochine).

Une simple biographie de William Bullitt aurait-elle manqué d'attrait pour le public français sans la raccrocher à la psychanalyse et lui donner un titre vendeur sur la folie supposée des grands de ce monde ? La personnalisation du pouvoir à laquelle il avait été étroitement associé – Wilson, Roosevelt, Staline – avait conduit Bullitt à conclure à la supériorité d'une forme de parlementarisme doté de contre-pouvoirs. Que n'aurait-il pensé de Trump, Poutine et autres grands de ce monde ? À l'inverse, la faillite de la paix n'illustre-t-elle pas trop la faiblesse des régimes délibératifs ? ■

DOMINIQUE DECHERE.

(1). L'auteur estime avec Clemenceau que si celui-ci avait été élu président de la République en 1920, il aurait pu peser en faveur de la ratification du Traité par le Sénat américain. Il aurait également pu mettre en œuvre en connaissance de cause le Traité qu'il avait lui-même négocié au lieu de le laisser entre les mains de ses adversaires politiques, Poincaré et Briand. Clemenceau fut battu par une campagne « cléricale » parce qu'il s'opposait à la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Ironie du sort, c'est celui qui fut élu à sa place qui sombra dans la folie : Paul Deschanel. Il est rare que les vainqueurs d'une guerre soient élus une fois la paix revenue : Churchill et de Gaulle en 1945 confirmeront les précédents de Clemenceau et Wilson. Patrick Weil a publié *Clemenceau, Lettres d'Amérique, Passés Composés*, 2020, chroniques du jeune correspondant du journal *Le Temps* en Amérique au lendemain de la guerre de Sécession entre 1865 et 1870.

► Patrick Weil, *Le président est-il devenu fou ? Le diplomate, le psychanalyste et le chef de l'État*, Grasset, février 2022.

Benacquista : sa vie est un roman

Dans un récent numéro de *Royaliste* (1) nous rendions compte d'un essai de Raphaël Doan, *Le Rêve de l'assimilation, de la Grèce antique à nos jours*, dans lequel l'auteur analyse l'assimilation des immigrés et fustige l'hypocrisie de ceux qui n'assument pas le modèle français. En s'inspirant de l'exemple de sa famille, le romancier et scénariste Tonino Benacquista, d'origine italienne, fournit dans son dernier ouvrage – *Porca miseria* – une illustration appropriée de ce que peuvent vivre des immigrés durant cette phase d'assimilation.

Du point de vue littéraire, *Porca miseria*, le dernier livre de Tonino Benacquista (2) est inclassable : mélange des *Ritals* de Cavanna, du *Voyage en Italie* de Pierre Milza et du *Noé* de Jean Giono, le tout teinté d'autodérision, de celle dont était capable, dans ses meilleurs jours, un certain Michel Colucci (Coluche), dont le père était originaire, comme la famille Benacquista, de la Ciociaria, contrée mal définie, située à mi-chemin entre Rome et Naples.

Comme Cavanna, il livre le témoignage d'un enfant né en France de parents italiens installés en banlieue parisienne ; il s'en distingue par la tristesse qui s'en dégage, là où le fondateur d'*Hara Kiri* faisait preuve de légèreté, voire d'insouciance. En ce sens, il est plus proche du deuxième cité, qui démonte le mythe de l'intégration facile des immigrés italiens, avec une différence due à la rigueur de la démarche « scientifique » de l'ouvrage de Milza, historien du fascisme, alors que celui de



Tonino Benacquista.

Benacquista est davantage incarné, vécu. Enfin, il est comparable à Giono en ce qu'il livre une réflexion sur l'art du romancier, l'écriture, l'imaginaire et son rapport au réel. Sauf que Benacquista s'attache à mettre l'accent sur le fait que l'écriture fut avant tout – et est restée – une échappatoire, une manière de raconter le monde pas toujours très gai qui l'entoure en l'enjolivant.

Ainsi, avant de devenir écrivain et scénariste pour le cinéma et la BD (3), a-t-il été serveur dans une pizzeria, agent de sécurité dans une galerie de peinture, couchettiste dans les trains entre Paris et Venise... Autant de boulots qui lui ont inspiré ses premiers romans, peut-être les plus drôles et les plus inventifs. Mais s'il y avait une seule chose à retenir de *Porca miseria*, ce serait ce que

cet objet littéraire non identifié révèle des raisons d'immigrer, des conditions d'assimilation, du conflit qui s'instaure au plus profond des êtres entre la culture du pays d'origine et celle du pays d'accueil. Ce serait, également, l'hommage émouvant qu'il rend à ses parents et à sa fratrie qui furent confrontés à un choc des cultures auquel ils n'étaient pas prêts pour le meilleur et pour le pire. ■

NICOLAS PALUMBO.

(1). *Royaliste* n° 1229 du 28 février 2022.

(2). On lui doit notamment *La Commedia des ratés*, *La Maldonne des sleepings* (tous deux parus dans la Série noire) ou encore la saga *Malavita* (dont le premier opus a été adapté au cinéma par Luc Besson avec Robert De Niro).

(3). Son œuvre a été plusieurs fois récompensée notamment par le César du meilleur scénario en 2002 pour *Sur mes lèvres* (2002) et de la meilleure adaptation pour *De battre mon cœur s'est arrêté* (2006).

► Tonino Benacquista, *Porca miseria*, Gallimard-NRF, janvier 2022.

Antoine Blondin revient

Antoine Blondin retrouve les devantures des libraires à l'occasion de la nouvelle édition de ses chroniques chez son éditeur favori, La Table Ronde. Voici l'occasion de redécouvrir un écrivain au style élégant et parfois corrosif.

Antoine Blondin dispose de fidèles inconditionnels qui se réjouissent de la seconde édition en quarante ans de *Ma vie entre des lignes*. D'autres peuvent le découvrir. Il s'agit d'un recueil de chroniques et d'articles publiés entre 1943 et la fin des années 1980. On y découvre comment l'écriture de Blondin s'est façonnée tout au long de sa vie pour devenir une sorte de musique « mélancolique, mais comme le quatuor en ré mineur de Schubert, on dirait que la peine y porte en elle-même sa propre consolation », comme le soulignait Jean Mistler dans *l'Aurore* du 11 septembre 1959,

lorsqu'il présentait son roman, *Un Singe en hiver*, qui passe pour être le meilleur.

Sa vision des rapports de l'écrivain avec son lecteur apparaît dès l'une de ses premières chroniques, alors qu'il n'est âgé que de 21 ans : « Nous n'adhérons à nos lectures que pour autant qu'elles suscitent en nous ce petit choc à quoi l'on reconnaît une grande vérité humaine ». Cette vérité humaine, il la tire de ce sens du portrait qu'il tient de Saint-Simon dont il était l'admirateur. Le portrait est le lieu privilégié de ces saillies entre ironie rétrospective et acte d'accusation qui tiennent à la fois de l'art rhétorique de la

chute et de la fulgurance de la conversation. Celui qu'il nous livre de Mauriac est cinglant : « Je mets tous les Mauriac dans le même sac, le dramaturge du sexe sans provision, le Mauriac de juin 1940 ou de septembre 1944, dirigeant du CNE et exclu du CNE ». Il en est de même de Paul Claudel qu'il qualifie de « personnage assez soucieux de son buste à l'église d'abord et soixante plus tard à l'Académie ».

Blondin nous promène dans Paris, comme le poète Léon-Paul Fargue. Et puis, il y a ses coups de cœur, ses amitiés littéraires avec le groupe des Hussards dont faisaient partie

Michel Déon et Roger Nimier qui ont droit à des portraits attachants. Plus inattendu pour un homme que l'on classe à la droite extrême, dans une chronique consacrée à François Mitterrand, il livre un regard plein de finesse sur celui qui le recevra en 1987 à l'Élysée.

En définitive, le portrait psychologique d'Antoine Blondin ressort de ses chroniques et articles. Il n'a jamais su quitter les rivages de l'enfance et se montre « coupable d'innocence » pour reprendre la belle formule de Cocteau. Il se montre également incapable d'appréhender la réalité sans anxiété et sans rêve. Son style n'est ni une esthétique ni un dandysme. Voilà la clef de son talent. ■

JACQUES DUCONSEIL.

► Antoine Blondin, *Ma vie entre des lignes*, La Table Ronde, La Petite Vermillon, mai 2022.

Gabriel de Choiseul, duc de Praslin

Gabriel de Choiseul, descendant d'une grande famille qui compta cinq maréchaux de France, s'engage sans hésiter, avec ses trois fils, dans la Résistance dès juin 1940.

Il y a plus d'un quart de siècle, débutant mes recherches sur les royalistes qui n'ont pas démissionné pendant l'Occupation, j'ai croisé le nom du huitième duc de Praslin, Gabriel de Choiseul (1879-1966). Grâce à l'amabilité de sa belle-fille (Clotilde), qui m'a prêté son unique exemplaire, j'ai été l'un des rares lecteurs de *Cinq années de Résistance*, que les éditions Tallandier viennent de rééditer. Je n'ai jamais lu, de la part d'un royaliste, meilleures explications de son engagement dans la Résistance. Évidemment, je n'oublie pas Georges Bernanos (1) qui de son lointain exil a poursuivi, lui aussi, ce combat. Tous ses livres sont heureusement bien là !

En juin 1940, chez les Choiseul, il n'y a aucun enthousiasme à l'annonce de la nomination de Pétain comme président du Conseil de la III^e République. Monsieur le duc ne se trompe pas ! Comme de très nombreux royalistes, il se souvient de l'attitude de celui-ci en 1917-18, en 1924, en 1934... et maintenant en 1940. Écoutant la BBC, il entend le discours du Général et enregistre que : « l'honneur, le bon sens et l'intérêt supérieur de la Patrie » sont malgré tout défendus.

Mais Gabriel de Choiseul ne fait pas partie des intellectuels-écrivains d'avant-guerre. Lui n'a jamais cherché à donner des leçons de patriotisme. Non, sa fratrie vient du fond de notre histoire commune. Elle n'a nul besoin de théories abscones. Elle pratique la France naturellement. Royaliste, le duc a soutenu financièrement les tentatives du jeune comte de Paris et le mouvement monarchiste, l'Action française. Eh oui, il fut un ami de Charles Maurras. Un ami que le journaliste écoutait parfois. « Il m'était difficile de penser (...) que mes amis politiques pussent réagir autrement que je le faisais ». Il écrit au « maître ». Sa lettre lui est retournée avec quelques commentaires. Il récidive, mais jamais plus Maurras ne daignera lui répondre. Attitude constante puisque plusieurs autres résistants (La Bardonnie, du Jonchay, de Launoy, etc.) n'auront, eux non plus, pas de réponse.

En 1941, il reprend ses relations avec Pierre de la Rocque (2) qui lui transmet les consignes du comte de Paris : « En tout, agir en Français et, par tous les moyens, créer une opposition à l'envahisseur... » En contact avec Edmond Michelet, il accepte d'être le représentant du mouvement Combat en Périgord. Sa femme, ses trois enfants, sa parentèle, ses amis vont s'engager avec lui.



Gabriel de Choiseul, duc de Praslin (1879-1966).

Son aîné, Jean (1915-2002), et sa jeune femme (Marguerite de Caumont La Force) participent à l'action. Ils rejoindront les maquis des Pyrénées. Son deuxième, René, (1917-2001), major de Saumur (1939), l'aide à cacher le matériel militaire. Il se marie avec mademoiselle Clotilde de Soucy. Le petit dernier, Charles (1920-1945), fait un passage au mouvement Compagnon (3), refuse d'appliquer les consignes vichystes, rejoint les Chantiers de Jeunesse

« Vous (Maurras) êtes responsable, l'Histoire le notera, des réactions que vous provoquez, des erreurs et des fautes de ceux qui vous comprennent mal. Vous porterez la peine devant Dieu et devant les hommes... Que Dieu vous le pardonne, car les hommes, les Français surtout, ne le pourront pas. »

Gabriel de Choiseul Praslin, 1942.

(groupe marin) et est accepté à l'école de la Marine à Saint-Jean-de-Luz. Entre-temps, il se marie avec sa belle-sœur Galliane de Soucy. Arrivé à la frontière basco-béarnaise, il prend contact avec un ami de son père, Élie de Sèze, qui professe les mêmes opinions (royaliste-résistant). Ce dernier organise le passage du couple vers l'Espagne. A Madrid, Charles reçoit le passeport n°1 de la France libre et rejoint les Forces fran-

çaises navales libres. Le 6 mai 1945, l'enseigne de vaisseau de 24 ans, Charles de Choiseul Praslin (4), meurt dans les combats de la poche de La Rochelle. Il est le cinquantième Choiseul Praslin, en moins de quatre siècles, à payer l'impôt du sang.

Du côté de Périgueux, le 16 mars 1943, le duc et son fils René sont arrêtés. Le gesticiste ose élever la voix dans la maison en présence de monsieur le duc qui simplement lui répond : « Votre führer, je m'en f... ». Clotilde, la femme de René, va se démenner et réussir à faire libérer son mari. Par contre, le duc est remis à la police française qui le conduit à sa nouvelle villégiature, Évaux-les-Bains, pour subir (sans jugement) un internement administratif. En compagnie d'une flopée d'anciens ministres, députés Front populaire, militaires suspects de ne pas aimer les envahisseurs (le commandant Loustaunau-Lacau, le colonel de Noettinger, etc.). Il a pour compagnon un autre royaliste, le général de La Laurencie. Le 8 juin 44, le fameux docteur Henri Martin, accompagné de Roger Worms (5), organise la libération de tous les internés.

Les *Cinq années de Résistance* de Gabriel de Choiseul Praslin est un livre incontournable. Il y a bien des raisons de le lire de se perdre dans la belle écriture de monsieur le duc. Ses lettres à Charles Maurras ouvrent des réflexions sur ce que peut être, en toute occasion, la tradition royaliste... Pour nous, qui n'acceptons pas la doxa, cet ouvrage fait contrepoids « aux mensonges qui nous font tant de mal ». ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Henri d'Astier de La Vigerie.)

(1). Lire le dernier numéro de *La Revue des Deux mondes* (avril 2022).

(2). En zone Vichy, le représentant du Prince est Pierre de La Rocque, en zone occupée, c'est Pierre Delongray-Montier.

(3). Le mouvement Compagnon est un rassemblement de jeunes qui se veut exclusivement pétainiste. Créé en 1940 par Henri Dhavernas, celui-ci très anti-collaboration est congédié en 1941. La charte du mouvement est écrite par Maurice Clavel. De nombreux royalistes s'y sont engagés. La majorité des « Compagnons » ralliera la Résistance et le mouvement sera interdit par Laval. On retrouve Henri Dhavernas à Alger, auprès du comte de Paris, en décembre 1942.

(4). C'est son fils Charles (1944-2019) qui devient maoïste dans les années 68, puis avocat des démunis.

(5). Roger Worms, plus connu après-guerre sous le nom de Roger Stéphane, a été arrêté à Nice en 1942. Charles Maurras dénonce son père, Pierre Worms, dans l'AF du 2 février 44. Ce dernier est assassiné par des Miliciens le 6 février...

Brèves royales

■ **19 mai – Yellowknife (Canada)**, au bord du « grand lac des Esclaves ». Visite du prince Charles et de son épouse Camilla à la « première nation » Dene. Ils ont rencontré des survivants des écoles indiennes dont les scandales ont été récemment mis à jour. La Couronne britannique est considérée comme ayant sa part de responsabilité en tant que signataire des traités avec les peuples premiers, et la Reine en tant que chef de l'Église d'Angleterre, comme le Pape qui a prévu de se rendre au Canada en juillet.

■ **19 mai – Amman**, publication d'une lettre du roi Abdallah confirmant en termes extrêmement sévères le placement en résidence surveillée, depuis avril 2021, de son demi-frère le prince Hamzah pour « l'empêcher d'offenser la nation, ses institutions et sa famille, et de porter atteinte à la stabilité de la Jordanie ».

■ **23 mai – Madrid**, palais de la Zarzuela, brève visite du roi émirite Juan Carlos, 84 ans, à son fils le roi Felipe VI et à la reine-mère Sofia. C'est la première fois que l'ancien roi, qui a abdicé en 2014, foulait le sol espagnol depuis son exil à Abou Dhabi en août 2020. Il y est reparti le soir même. Il avait assisté, depuis le 19 mai, à des régates à Sanxenxo (Galice) où il devrait revenir en juin à titre strictement privé.

■ **31 mai – Canberra**. Le nouveau gouvernement d'Anthony Albanese a un « ministre délégué pour la République », Matt Thistlethwaite, pour envisager « la suppression de la Couronne ».

■ **2-5 juin – Londres**, célébrations du Jubilé de platine de la reine Elisabeth II marquant les 70 ans de son règne. Sur quelque cinquante rois et reines ayant régné sur l'Angleterre, seuls six ont atteint le Jubilé d'or (50 ans), deux le Diamant (60 ans : Victoria en 1897 et Elisabeth en 2012). Elisabeth est la seule à avoir atteint le Platine. La première célébration d'un Jubilé d'or remonte au roi George III en 1809.

La reine est née le 21 avril 1926, elle est montée sur le trône le 6 février 1952 et a été couronnée le 2 juin 1953. C'est cette dernière date du 2 juin qu'elle a choisi pour regrouper les trois anniversaires. Au programme, parade militaire le jeudi 2 juin, office à St-Paul le vendredi 3, un concert devant Buckingham Palace le samedi 4 au soir, un grand défilé et des réjouissances populaires à travers le Royaume et le Commonwealth le dimanche 5.

MARIE-JO YORK.

La Nouvelle Action royaliste

Les Mercredis de la NAR

Nos réunions du mercredi sont à nouveau ouvertes au public et elles continueront à être retransmises en vidéoconférences à l'attention de nos amis qui ne résident pas en Île-de-France.

La réunion commence à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air). Participation aux frais : 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Pour nos lecteurs qui souhaitent suivre ces conférences à distance, il suffit d'adresser un mail à : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr. Ils recevront chaque semaine une invitation par voie électronique avec un lien de connexion et pourront suivre la conférence en direct et poser leurs questions par écrit à notre invité.

Le programme des conférences jusqu'à l'été est le suivant :

Mercredi 8 juin

Pierre Petitgas, océanographe et écologue

Sur le thème : *L'océan à l'heure de l'anthropocène, risques et enjeux.*

Mercredi 15 juin

Eric Mansion-Rigault, historien

Sur le thème : *Les cinq années de résistance du duc de Choiseul-Praslin.*

Mercredi 22 juin

Frédéric Farah, économiste,

Sur le thème : *La question de la dette publique.*

Mercredi 29 juin

Sur le thème : *Autour de René Girard.*

Nous rappelons par ailleurs que toutes les conférences des mercredis ainsi que les points de vue de la NAR sont consultables en libre accès sur notre chaîne Youtube Nouvelle Action royaliste (<https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaListe>). Cette chaîne qui avait passé le cap des 2000 abonnés en avril dernier affiche désormais plus de 2100 abonnés. Alors, ne tardez pas à nous rejoindre.

Communiqué

Communiqué de la NAR du 3 juin 2022.

■ **Législatives.** - Dans la V^e République gaullienne, les élections législatives étaient, comme dans toutes les démocraties parlementaires, un moment crucial de la vie politique.

Le système du quinquennat et le couplage des élections présidentielle et législatives ont profondément altéré le fonctionnement de nos institutions, et les comportements autocratiques ont été renforcés par la crise des partis politiques : le président élu n'est plus qu'un chef de gouvernement qui régent un simulacre de parti créé pour les besoins de sa propre cause.

Pour la **Nouvelle Action royaliste (NAR)**, cette « gouvernance » oligarchique a donné toutes les preuves de sa malaisance depuis 2017. Il importe donc que les députés qu'elle a choisis soient les moins nombreux possibles à l'Assemblée nationale où ils garantiront l'adoption de réformes antisociales et celles qui visent la destruction de l'État.

La NAR ne saurait cependant cautionner toutes les formes d'opposition.

Elle récuse le nationalisme ethnique, dans sa variante dure – celle de Reconquête – comme dans la variante édulcorée que présente le Rassemblement national.

Les candidatures de gauche et certaines présentées comme « divers droite » méritent un examen attentif en vue d'une sélection rigoureuse. Les socialistes acquis au néo-libéralisme, les complices du communautarisme et les apparatchiks qui soutiennent Jean-Luc Mélenchon dans son fantasme de démocratie plébiscitaire sont à écarter.

Nombreux sont les candidats qui défendent sous diverses étiquettes la souveraineté nationale, la justice sociale et la démocratie. Ils méritent toutes les formes de soutien.

Souscription 2020

Nos amis ont déjà répondu nombreux à l'appel à souscription que nous avons publié dans le précédent numéro de *Royaliste* (23 mai). Pour souscrire, il vous suffit de nous adresser un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boite 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

Leurs hommages à l'innommable

Comme tant d'autres, Emmanuel Macron croit ou semble croire qu'il suffit de prononcer des mots pour apaiser les angoisses et rallier les suffrages. L'évocation de la souveraineté est fréquente dans ses discours et la planification écologique est entrée depuis peu dans sa panoplie conceptuelle. Il s'est même présenté en défenseur de l'indépendance de notre pays...

Comme les mots ne se concrétisent pas, ou seulement sous une forme caricaturale, le discrédit de la parole publique s'en trouve aggravé. La « gouvernance » macronienne persévère cependant dans la fiction pour des raisons qu'elle ne peut exposer sans se perdre : sa défense acharnée des intérêts de la classe supérieure, son adaptation fataliste à la domination américaine et aux normes de l'Union européenne, sa conviction que la France est un trop petit pays pour peser dans le vaste monde.

À la manière dont les fils de famille dilapident le capital paternel, l'oligarchie vit sur les beaux restes de la nation française : l'État, dont elle casse les ressorts, l'industrie, dont elle a dépouillé la nation, le dynamisme de son peuple, qu'elle épuise en offrant aux classes moyennes et populaires un déclassement sans fin. Tout cela tient grâce au fameux « pragmatisme » : à Paris, à Bruxelles, à Francfort, on oublie les grands principes néolibéraux pour soutenir massivement l'économie paralysée par la crise sanitaire, pour s'en remettre à la création massive de monnaie par la Banque centrale européenne, pour fabriquer des plans de relance.

Les discours officiels sur la souveraineté et les pratiques dirigistes sont autant de concessions tactiques au peuple français. La classe dirigeante est bien forcée d'admettre, avec un mépris rageur qui se manifeste dans les médias, que les Français sont attachés à l'État national et à sa fonction protectrice, à la souveraineté selon toutes ses modalités, au rang de la France dans le monde. C'est pourquoi, à chaque élection, le vice néolibéral marchant au bras du crime ultralibéral rend hommage aux vertus patriotiques d'un peuple tenu difficilement sous le joug.

On rend également hommage à une mouvance à tous égards innommable. Elle n'a pas de nom, elle n'a pas de structures partisanes repérables et les idées qu'elle émet ne sont pas admises dans les médias de référence – sauf pour y être travesties et amalgamées à l'extrême droite. Nous connaissons bien cette mouvance, puisque nous y appartenons. Nos lecteurs savent que le courant de pensée qui l'inspire remonte au XVI^e siècle

– le parti des Politiques – et que son expression contemporaine est gaullienne. Après la liquidation du parti gaulliste par Jacques Chirac et les tentatives manquées pendant la période mitterrandienne, le Pôle républicain avait esquissé, voici vingt ans, une politique de rassemblement que Jean-Pierre Chevènement abandonna brutalement. Les thématiques anti-européistes qui subsistaient dans les formations populistes de gauche et de droite ont été reniées après la présidentielle de 2017, à la fois par Marine Le Pen et par Jean-Luc Mélenchon et notre courant est aujourd'hui représenté par de petits groupes politiques qui sont des répliques – technologisées – des sociétés de pensée du XVIII^e siècle.

Marginales dans le champ médiatique et partisan, ces sociétés de pensées produisent et diffusent par le biais des maisons d'édition, de la presse et des réseaux sociaux, des textes critiques et des projets auxquels *Royaliste* fait régulièrement écho. Ce travail collectif fait l'objet d'une double reconnaissance négative : les thèmes « souverainistes » sont récupérés et détournés par la communication officielle tandis que les médias dominants couvrent les thèses hétérodoxes et leurs auteurs d'étiquettes infamantes. Ce qui n'empêche pas l'existence d'un vaste public acquis à ces idées, dont l'importance peut être mesurée sur les réseaux sociaux.

Il y a donc un courant politique situé dans la perspective gaullienne qui a subi défaite sur défaite sur le terrain de la politique partisane, mais qui a retrouvé assez de puissance intellectuelle pour qu'on veuille récupérer sa thématique en espérant l'anéantir. On peut bien sûr prendre les mots et les formules, mais le projet gaullien est irrécupérable en raison de sa cohérence interne et indestructible à cause de sa profondeur historique. C'est ce qui fait la difficulté, parfois difficilement supportable, de notre situation. Nous ne pouvons participer à une entreprise contestataire de droite ou de gauche car le projet de reconquête de la souveraineté implique une stratégie incompatible avec le système engendré par l'Union européenne.

Il faut donc réaliser un nouveau type de rassemblement offert aux classes moyennes et populaires en révolte et à toutes les familles politico-intellectuelles qui peuvent se reconnaître dans un projet patriotique et révolutionnaire. C'est possible car de nombreuses volontés sont à l'œuvre, mais cela ne se fait pas parce que personne, pour le moment, n'est décidé à incarner ce qui déjà nous rassemble. ■

Sommaire

Page 2 – Législatives : une campagne de rentiers. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Le désastre du Stade de France. – L'actualité au crible.

Page 4 – Livres, VTC : l'échec des syndicats. – La quinzaine sociale.

Page 5 – La révolution énergétique aura-t-elle lieu ?

Page 6 – Les Kouriles entre Japon et Russie. – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Page 7 – La guerre des orthodoxes.

Pages 8-9 – Entretien avec Arnaud Teyssier : l'esprit de la V^e République.

Page 10 – Le monde de l'après-covid. – Lectures.

Page 11 – Le cas Pap Ndiaye.

Page 12 – La paix manquée du président Wilson.

Page 13 – Tonino Benacquista. – Le retour d'Antoine Blondin.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Gabriel de Choiseul-Praslin.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Leurs hommages à l'innommable.